



LA RETRAITE PAR POINTS C'EST DE LA RETRAITE EN MOINS

Au nom d'une supposée égalité entre les futurs retraités, le Gouvernement veut mettre en place un régime de retraite universel par points. Afin de convaincre, il utilise une formule habile : chaque euro cotisé doit donner les mêmes droits pour tous.

Arrivant après des années de communication tronquée et mensongère sur les prétendus avantages ou privilèges des uns ou des autres, elle a pour objectif principal de faire passer la pilule d'une baisse généralisée du niveau des retraites.

LA QUESTION DU TAUX DE REMPLACEMENT A TOUJOURS ÉTÉ ÉLUDÉE

En matière de retraite, la seule comparaison qui vaille c'est le taux de remplacement, autrement dit quel pourcentage de la dernière rémunération d'activité représente la pension de retraite.

Or, cette question a toujours été soigneusement éludée à l'exception d'un rapport du Conseil d'Orientation des Retraites de 2013 dit rapport Moreau qui indiquait explicitement qu'il était sensiblement le même voire en train de s'inverser entre le public et le privé au détriment des fonctionnaires. Ce n'est pas ce que les gouvernements de l'époque ni d'ailleurs la majorité des médias choisirent de retenir de ce rapport.

Depuis, ce sujet, et pour cause, n'est jamais abordé par les réformateurs de tout poil puisqu'il va à rebours du discours sur les privilèges éhontés de certains qu'il conviendrait de réduire et de fondre dans un régime universel qui donnerait les mêmes droits à tous.

La belle affaire d'avoir tous les mêmes droits si c'est pour en avoir tous moins. il s'agit avant tout de mettre en place un régime « chèque en blanc » aux gouvernements

Donc s'il ne s'agit pas à travers cette réforme d'établir une égalité de taux de remplacement déjà existante, de quoi est-il question ? Il s'agit avant tout de mettre en place un régime « chèque en blanc » aux gouvernements actuels et suivants pour baisser le niveau des pensions en fonction de leurs besoins ou priorités budgétaires.

Ainsi, le conditionnement des esprits a déjà commencé : déficit du régime général, urgence à réformer, articles de presse peu documentés sur les différences de calcul entre le public et le privé qui oublient de préciser que le calcul ne se fait pas sur la totalité de la rémunération s'agissant du public, tout y est : en marche vers l'intox pour persuader chacun que ce qui sera retiré aux autres lui sera donné à lui.

BAISSE PROGRAMMÉE DU NIVEAU DES PENSIONS SAUF DU MINIMUM DONT LA RÉÉVALUATION SERA FINANCÉE À TERME PAR LA DIMINUTION DE TOUTES LES AUTRES.

Tout ceci relève de l'idéologie ultralibérale pure : il ne faut pas mettre à l'avenir et quoi qu'il arrive un sou de plus qu'aujourd'hui dans les retraites.

A partir de là, il ne s'agit pas d'être grand clerc pour comprendre que ce qui est en jeu, c'est la baisse programmée du niveau des pensions sauf du minimum de pension dont la réévaluation sera financée à terme par la diminution de toutes les autres. Et pourtant, en quoi serait-il anormal en fonction de la démographie d'augmenter le pourcentage du PIB consacré aux retraites ?

L'IDÉOLOGIE ULTRA LIBÉRALE SOUS-TEND TOUTES LES RÉFORMES

De même, en quoi serait-il anormal de mettre les moyens nécessaires pour un service public digne de ce nom ?

La logique purement budgétaire à l'œuvre depuis trop longtemps a pour conséquence le vieillissement des infrastructures publiques de transports faute d'investissements à la hauteur des besoins. Il en est de même de l'hôpital public et nous ne dirons rien de l'école publique.

La DGFIP ne fait pas exception à travers le projet de nouveau réseau de proximité, véritable réseau « low cost ». A première vue, il n'existe rien de commun entre ces différents sujets. Il y en a pourtant un : l'idéologie ultra libérale qui sous-tend toutes les réformes sinon pourquoi les mêmes qui fustigent sans cesse le coût des retraites et du service public pour la collectivité trouveraient-ils normal les milliards de dépenses publiques déversés vers les entreprises entre le CICE et les exonérations de cotisations sociales sans aucune contre-partie ni la moindre évaluation sérieuse en termes de création d'emplois.

C'EST L'ÉTAT LUI-MÊME QUI, ÉTANT SON PROPRE ASSUREUR, GARANTIT LA PENSION DES FONCTIONNAIRES

Enfin, la retraite n'est pas une prestation sociale contrairement à ce que d'aucun voudraient nous

faire croire, c'est du salaire différé du moins pour les salariés du privé. Quant -aux fonctionnaires de l'Etat dont les agents de la DGFIP, c'est l'Etat lui-même qui, étant son propre assureur, leur garantit à travers l'article L1 du Codes des pensions civiles et militaires de retraites : « **une allocation pénucuniaire personnelle et viagère en rémunération des services qu'ils ont accomplis jusqu'à la cessation régulière de leurs fonctions. Le montant de la pension qui tient compte du niveau, de la durée et de la nature des services accomplis, garantit en fin de carrière à son bénéficiaire des conditions matérielle d'existence en rapport avec la dignité de sa fonction** ».

Le régime universel par point relève d'une philosophie bien différente, assurantielle, et, dans la mesure, où le code des pensions fait partie intégrante du statut, constitue bien, après la Loi de transformation de la Fonction publique, une nouvelle attaque visant à terme à transformer les fonctionnaires en salariés de droit commun.

En outre, le Ministre Darmanin, jamais en reste sur les provocations, a récemment indiqué que les questions indemnitaires pour les fonctionnaires se régleraient à travers la réforme des retraites. L'augmentation du niveau des primes des uns ne pouvant être financée que la diminution de celle des autres, c'est bien le nivellement par le bas qui nous attend.

Ce qui est donc en jeu, à partir du 5 décembre, c'est bien entendu le devenir de nos retraites, mais aussi de celles de ceux qui viendront après nous dont nos enfants.

LA RETRAITE À POINTS, C'EST LE TRAVAIL SANS FIN.

Ne nous laissons pas bernier par une formule marketing qui ne résiste pas aux calculs faits par **F.O.-DGFIP** (voir [nos fiches sur le site national](#)). Formule pour formule, nous en avons une autre : la retraite à points c'est le travail sans fin.

DÈS LE 5 DÉCEMBRE NOS RETRAITES FAUT LES DÉFENDRE !

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE